

L'hon. M. DUNNING: Vous oubliez les pois.

L'hon. M. ROWE: Non, ils restent à 2 c.

L'hon. M. DUNNING: Non, le tarif des pois frais est réduit de 2 c. à 1 c.

Le très hon. M. BENNETT: Pour une période limitée.

L'hon. M. STIRLING: A combien se chiffrent les exportations de cerises?

L'hon. M. DUNNING: Il n'en est pas tenu compte séparément.

Le très hon. M. BENNETT: Et les importations?

L'hon. M. DUNNING: Le total des exportations de cerises n.d., du Canada, s'élève à 50,000 livres, presque exclusivement aux Etats-Unis.

L'hon. M. STIRLING: Ceci veut-il dire que le Gouvernement s'attend à ce que nous augmentions beaucoup nos exportations de cerises?

L'hon. M. DUNNING: Vu les opinions variées des cultivateurs de fruits, je préfère ne pas me prononcer.

M. SPENCE: Combien vient-il actuellement de cerises, préparées, d'Italie et de France?

L'hon. M. DUNNING: Je le trouverai dans un instant, mais, bien entendu, les cerises, préparées, constituent un numéro différent du tarif.

M. SPENCE: Les fabricants d'extraits les achètent maintenant au lieu des nôtres. Peut-être le chiffre des importations a-t-il baissé dernièrement, mais à un moment donné il était très élevé.

L'hon. M. DUNNING: Il est venu d'Italie, l'an dernier, 182,000 gallons de cerises en jus clair, représentant une valeur de \$133,000.

M. HEAPS: N'est-ce pas maintenant frappé par les sanctions?

L'hon. M. DUNNING: Il n'en vient plus maintenant.

M. SPENCE: Le ministre pourrait-il nous dire combien on en importe de France.

L'hon. M. DUNNING: Si le comité veut bien attendre un instant, ou si mon honorable ami est le seul député que la chose intéresse, peut-être pourrais-je lui communiquer le renseignement privé plus tard. L'honorable député n'a pas besoin de se préoccuper de la France; nous n'avons importé que 165 gallons, l'an dernier.

(Le sous-titre (b) est adopté.)

[L'hon. M. Rowe.]

Tarif douanier, n° 92: Fruits, frais, à l'état naturel: (c) Canneberges, 15 p. 100.

Toutefois, lorsque l'importation est effectuée sous le régime d'un tarif moins avantageux que le tarif de préférence britannique, le droit ne doit jamais être inférieur à deux cents la livre, le poids de l'emballage à être ajouté au poids de la marchandise imposable.

M. SPENCE: Monsieur le président...

Le très hon. M. BENNETT: Quelle est notre situation à cet égard?

L'hon. M. DUNNING: Un cent et quart la livre... Quand l'honorable député de Parkdale et le chef de l'opposition auront décidé qui des deux pose les questions.

Le très hon. M. BENNETT: Pourquoi le ministre fait-il cette remarque? Je ne demandais rien. L'honorable député de Parkdale s'est levé, et le président l'ayant remarqué a dit: "L'honorable député de Parkdale", puis il s'est assis. L'honorable député de Parkdale a autant le droit que qui que ce soit de demander des questions. Je lui ai dit: "Il vous donne la parole". Ne me mêlez pas là-dedans sans raison.

L'hon. M. DUNNING: Mon très honorable ami me permettra de lui demander de bien vouloir parler chaque fois assez fort pour que je puisse savoir si, oui ou non, il pose une question. Je ne voulais pas me montrer impoli, mais quand deux personnes tâchent de parler à la fois et que j'y fais allusion en badinant, mon très honorable ami croit aussitôt que je l'insulte.

Le très hon. M. BENNETT: Je n'ai jamais prétendu que l'on m'avait insulté et je n'ai pas l'intention de le prétendre.

M. SPENCE: Je ne vois pas les défenseurs des Provinces maritimes se lever pour revendiquer leurs droits. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick exploitent toutes deux de grands marais à canneberges et font une grosse concurrence à Cape Cod, aux Etats-Unis. Pourquoi ne s'élève-t-il pas de plaintes au sujet des nouvelles industries dans cette région, où il n'existe aucun tarif saisonnier?

M. le PRESIDENT: A l'ordre.

M. SPENCE: Parlez donc; on s'est prononcé de part et d'autre; je désirerais maintenant entendre ce que les députés des Provinces maritimes ont à dire.

Le très hon. M. BENNETT: Quel est le droit sur les canneberges entrant aux Etats-Unis d'après le tarif actuel?

L'hon. M. DUNNING: Un cent et quart la livre.

Le très hon. M. BENNETT: Et d'après le tarif Fordney-McCumber?